

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie V du Fonds d'actions canadiennes Veritas (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Veritas Asset Management Inc. (« Veritas ») au numéro sans frais 1-866-640-8783 ou par courriel à l'adresse [info@veritasfunds.com](mailto:info@veritasfunds.com) ou visitez [www.veritasfunds.com](http://www.veritasfunds.com).

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

**Les parts de catégorie V seront seulement offertes aux fins de placement jusqu'à ce qu'elles atteignent une valeur liquidative de 125 millions de dollars, après quoi elles ne seront plus offertes.**

#### Bref aperçu

<b>Code du Fonds :</b>	VAM207	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Veritas Asset Management Inc.
<b>Date de création de la catégorie :</b>	29 avril 2025	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Veritas Asset Management Inc.
<b>Valeur totale du Fonds au 3 mars 2026 :</b>	45 899 709 \$	<b>Distributions :</b>	Annuelles, le 31 décembre Les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,40 %	<b>Placement minimal :</b>	10 000 000 \$ (placement initial) 1 000 \$ (placement supplémentaire)

#### Dans quoi le Fonds investit-il?

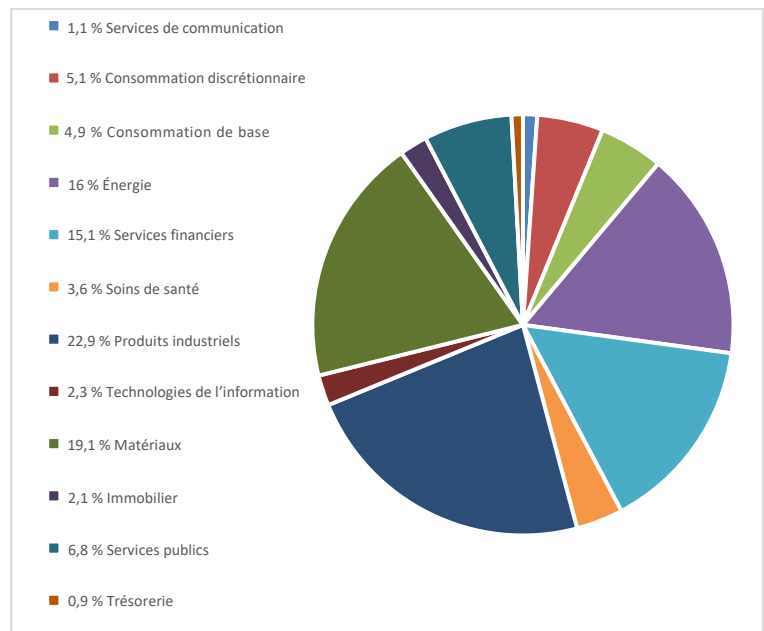
Le Fonds investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse, mais il peut également investir dans d'autres titres. Le Fonds investira dans un portefeuille concentré de titres choisis par Veritas sur la base (en partie) des recommandations de Veritas Investment Research à l'aide d'une analyse fondamentale appliquant les principes de la comptabilité judiciaire. Dans l'élaboration du portefeuille de placements du Fonds, Veritas cherchera à atténuer le plus possible la volatilité.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 3 mars 2026. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

#### 10 principaux placements (3 mars 2026)

Canadian Natural Resources Ltd	4,7 %
Groupe AtkinsRéalis inc.	4,5 %
Banque Royale du Canada	4,3 %
Franco-Nevada Corp.	4,2 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,2 %
Hudbay Minerals Inc.	4,1 %
La Banque Toronto-Dominion	4,1 %
Brookfield Infrastructure Partners LP	4,0 %
GE HealthCare Technologies Inc.	3,6 %
Agnico Eagle Mines Ltd	3,5 %
<b>Total des 10 principaux placements</b>	<b>41,3 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>36</b>

#### Répartition des placements (3 mars 2026)



## Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

**Veritas estime que la volatilité de ce Fonds est moyenne.**

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. La notation peut changer au fil du temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds* » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie V du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

#### Rendements annuels

Aucun rendement annuel ne peut être présenté parce que les parts de catégorie V du Fonds sont en activité depuis moins d'une année civile.

#### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que les parts de catégorie V du Fonds sont en activité depuis moins d'une année civile.

#### Rendement annuel

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie V du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de catégorie V du Fonds sont offertes depuis moins de 12 mois consécutifs.

### À qui le Fonds est-il destiné?

**Aux investisseurs qui :**

- prévoient effectuer un placement à long terme;
- veulent avoir accès à des investissements fondés sur la recherche;
- souhaitent obtenir un rendement stable et constant dans toutes les conditions du marché;
- recherchent une protection du capital sur des marchés volatils;
- tolèrent un niveau de risque de placement moyen.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties. Si vous détenez votre Fonds dans un régime enregistré, les distributions du Fonds et les autres montants que vous retirez de votre régime enregistré devront être inclus dans votre revenu aux fins de l'impôt. Des règles différentes s'appliquent aux comptes d'épargne libre d'impôt.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie V du Fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent lorsque vous achetez des parts de catégorie V du Fonds.

### Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la catégorie V du Fonds correspondent à 0,65 % de sa valeur liquidative.

Au 31 décembre 2025, les frais du Fonds attribuables aux parts de catégorie V s'élevaient à 1,43 % de sa valeur liquidative, ce qui correspond à 14,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)	
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	
Il s'agit du total de la part des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds attribuable aux parts de catégorie V.	1,40 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b>	
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,03 %
<b>Frais du Fonds</b>	1,43 %

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable par Veritas à l'égard des parts de catégorie V du Fonds.

### Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de services de conseils en placement	Les parts de catégorie V du Fonds sont offertes aux investisseurs possédant un compte lié aux services tarifés auprès de la société de leur représentant, laquelle a signé une convention avec Veritas. Vous payez des frais à la société de votre représentant pour des conseils en placement et d'autres services.
Frais d'opérations à court terme	2 % de la valeur liquidative des parts que vous vendez dans les trente (30) jours de leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de reclassification	Jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts dont vous demandez le changement de série. Ces frais sont remis à votre représentant.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié et l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Veritas ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

### **Veritas Asset Management Inc.**

100 Wellington Street West

TD West Tower

Suite 3110, P.O. Box 80

Toronto (Ontario)

M5K 1E7

Téléphone : 416 866-8783

Sans frais : 1 866 640-8783

info@veritasfunds.com

[www.veritasfunds.com](http://www.veritasfunds.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).